

SESSION 2015

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE**

Section : CONDUCTEURS ROUTIERS

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE D'UN DOSSIER TECHNIQUE

Durée : 4 heures

Calculatrice électronique de poche – y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique – à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Conseils aux candidats :

Il est demandé aux candidats de répondre aux questions en utilisant une ou des feuilles de copie en tenant compte des instructions relatives aux différentes questions et du dossier technique.
L'ensemble des documents sera remis dans une feuille de copie qui servira de "chemise" pour toute la composition.

Il est conseillé au candidat de prendre connaissance de l'ensemble des documents remis et ensuite de s'appuyer sur le Dossier Technique pour instruire les réponses aux questions posées.

Le dossier sujet et réponses comporte 5 pages

Le dossier technique comporte 10 pages

DOSSIER SUJET

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2015
Dossier Sujet et Réponse	Page 1 sur 5

Objectif de l'épreuve :

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- d'élaborer les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

Contenu de l'épreuve :

L'épreuve consiste en une exploitation pédagogique visant à développer des compétences figurant dans le référentiel du baccalauréat professionnel "Conducteur Transport Routier Marchandises" (CTRM). Elle prend appui sur un dossier technique fourni, comportant les éléments nécessaires à l'étude.

Il est demandé aux candidats de traiter les questions développées dans les 3 parties suivantes :

1 ^{ère} partie : Définir une séquence pédagogique en lien avec l'activité de proposée
2 ^{ème} partie : Organiser une séance
3 ^{ème} partie : Produire les documents techniques et pédagogiques

Mise en situation.

La mission de l'enseignant en conduite routière est de permettre à l'élève d'acquérir les compétences requises pour l'exécution de tâches professionnelles et de s'assurer de l'atteinte des résultats attendus du **Référentiel des Activités Professionnelles (RAP)**.

Problématique :

« Le véhicule poids-lourd est contrôlé en surcharge sur la route par les forces de l'ordre. Le véhicule est immobilisé ».

1^{ère} partie : Définir une séquence pédagogique en lien avec l'activité proposée

Elèves concernés : Elèves de BACPRO CTRM en formation initiale sous statut scolaire

Travail demandé aux candidats :

Construire et structurer l'enseignement pour viser l'indicateur de performance « le véhicule est compatible avec la marchandise à transporter ».

Questions :

Renseigner et compléter le tableau fourni dans le dossier réponse pour répondre aux trois questions suivantes :

Q1-1. Définir l'activité et la tâche professionnelle, ainsi que l'intitulé de la compétence terminale et intermédiaire, de l'indicateur de performance visé.

Q1-2. Lister les savoirs associés constitutifs de la séquence.

Q1-3. Préciser, par les grands titres, les contenus qui seront développés pour chaque savoir associé.

2^{ème} partie : Organiser une séance

Travail demandé aux candidats :

En lien avec la situation concrète de transport relatée dans la problématique, définir, situer et organiser la séance pédagogique tirée de la séquence exposée en première partie.

Questions :

Q2-1. Présenter, en quelques lignes, les séances constitutives de la séquence et précisez la séance objet de l'étude.

Q2.2. Définir l'objectif de la séance.

Q2-3. Situer la séance dans la séquence pédagogique présentée. Justifier la réponse.

Q2-4. Définir les prérequis nécessaires aux activités de cette séance.

Q2-5. Développer la(les) méthode(s) pédagogique(s) proposée(s) aux élèves dans le cadre de cette séance.

Q2-6. Proposer une évaluation permettant de mesurer les acquis des élèves en relation avec l'objectif de cette séance.

Q2-7. Comment faire état des progrès des élèves ?

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2015
Dossier Sujet et Réponse	Page 3 sur 5

Tournez la page S.V.P.

Travail demandé aux candidats :

Produire les documents techniques et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de la séance pédagogique.

Questions :

Q3-1. Indiquer et justifier le niveau de maîtrise attendu du (ou des) savoir(s) associé(s).

Q3-2. Présenter la liste des ressources nécessaires.

Q3-3. Présenter la liste de tous les documents nécessaires au bon déroulement de la séance.

Q3-4. Élaborer le document de synthèse et l'évaluation prévue en fin de séance.

Q3-5. Citer toutes les indications relatives à la réglementation concernant la circulation des véhicules poids lourds à 44 tonnes en France.

Q3-6. Décrire les conséquences financières et commerciales de la situation présentée dans la problématique.

DOSSIER REPONSES relatif à la 1^{ère} partie

Définir une séquence pédagogique en lien avec l'activité proposée, Q1.1 à Q1.3.

BAC CTRM	Seconde <input type="checkbox"/>
	Première <input type="checkbox"/>
	Terminale <input type="checkbox"/>
Activité professionnelle :	
Tâche professionnelle :	
Compétence terminale :	
Compétence intermédiaire :	
Indicateur de performance visée :	
Savoirs constitutifs de la séquence	contenus

DOSSIER TECHNIQUE

Titre	N° de page
Lexique	2/10
Activités et tâches	3/10
Compétences	6/10
Savoirs	8/10

Lexique

Capacités : Une capacité est un ensemble d'aptitudes que l'individu met en oeuvre dans différentes situations. Une capacité est exprimée par un verbe. Une capacité n'est ni observable, ni évaluable. Il s'agit d'un axe de formation selon lequel l'élève doit progresser.

Compétences : ce sont les "potentialités" de chaque individu pour agir.

- Ensemble de savoir-faire et de connaissances mobilisés dans une action et adaptés aux exigences d'une situation d'emploi (document référence CPC 1991)
- Ensemble des comportements potentiels permettant à un individu d'exercer efficacement une activité généralement complexe se traduisant par un comportement effectif que l'on appelle la performance (IPNETP, F. Raynal-A. Rieunier)
- Une compétence est évaluable à travers un comportement effectif dans la réalité que l'on appelle la performance.

Compétence intermédiaire : compétence constitutive de la compétence terminale ("travail demandé" du référentiel de certification)

Indicateur de performance : critère de validation de la compétence intermédiaire

Objectif : décrit ce que l'élève sera capable de faire à la fin de la période de formation. Il doit être formulé à l'aide d'un verbe d'action.

Prérequis : savoir-faire et/ou savoir nécessaires pour aborder une activité nouvelle.

Référentiel : C'est un document national qui inventorie les capacités, compétences et savoirs exigés pour l'obtention du diplôme. Il indique les situations dans lesquelles celles-ci peuvent être appréciées, les niveaux à atteindre, les critères de réussite, qui permettent de définir le niveau atteint ou de situer la performance du formé.

Séance de formation : C'est une période d'enseignement dont la durée est généralement de 55 minutes mais qui peut atteindre deux, trois ou quatre heures. La juxtaposition des séances constitue l'emploi du temps.

Séquence de formation : La séquence pédagogique est un ensemble de séances, articulées entre-elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs fixés par le référentiel.

Évaluation : permet de fixer le niveau de la performance atteint, au regard des critères retenus pour la compétence travaillée.

Savoir-faire: c'est une habileté manifestée dans une situation précise et faisant généralement appel à une activité physique. C'est un ensemble de gestes et de méthodes les mieux adaptés à la tâche proposée.

Savoir associé : c'est une connaissance qu'il est nécessaire de maîtriser pour mettre en oeuvre une compétence.

Tâches : elles permettent un apprentissage par étapes, graduant les difficultés.

CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2015
Dossier Technique	Page 2 sur 10

III. DETAIL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

<i>ACTIVITES</i>	<i>Tâches principales</i>
1. Préparer et organiser sa mission de transport	A1T1 Collecter et exploiter les informations nécessaires au transport à effectuer.
	A1T2 Prendre en charge le véhicule, ses équipements et accessoires et s'assurer de leur conformité.
	A1T3 Constituer la pochette de documents nécessaires au transport.
	A1T4 Organiser le chargement et proposer des aménagements.
	A1T5 Déterminer l'itinéraire et prendre en compte des contraintes nouvelles.
	A1T6 Programmer ses activités en fonction des réglementions en vigueur.
2. Réaliser les opérations d'enlèvement et de chargement.	A2T1 Préparer le véhicule et les accessoires à l'activité de chargement.
	A2T2 Charger, caler et arrimer la marchandise en utilisant des moyens de manutention autorisés et adaptés.
	A2T3 Contrôler le chargement.
	A2T4 Vérifier la présence et renseigner les documents nécessaires au transport.
3. Réaliser le transport et la livraison	A3T1 Conduire rationnellement et en sécurité le véhicule.
	A3T2 Exploiter les moyens embarqués de contrôle, de communication, d'aide à la conduite et de suivi de la marchandise.
	A3T3 Gérer ses temps de conduite, de repos et autres activités.
	A3T4 Localiser et accéder au site du client.
	A3T5 Mettre la marchandise et les documents à disposition du client.
	A3T6 Gérer les supports de charge, les conditionnements, les rebuts.
4. Communiquer avec son environnement	A4T1 Rendre compte à l'entreprise, communiquer avec le client.
	A4T2 Gérer les litiges, les anomalies, les incidents et accidents.
	A4T3 Communiquer avec les acteurs du domaine public.
	A4T4 Informer son entreprise et le client.
5. Clore sa mission de transport	A5T1 Restituer le véhicule en appliquant les procédures de l'entreprise.
	A5T2 Restituer les documents relatifs à ses activités.
	A5T3 Renseigner les outils de la procédure qualité.

Activité : **A1 PREPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT**

Tâche : **A1T2 – Prendre en charge le véhicule, ses équipements et accessoires et s’assurer de leur conformité.**

1 – Description de la tâche

- Contrôler la compatibilité du véhicule par rapport à la marchandise à transporter.
- Contrôler la présence et la compatibilité des équipements nécessaires aux transports à réaliser.
- Contrôler et informer des visites et contrôles obligatoires du véhicule et des équipements à faire réaliser.
- Signaler les anomalies et contraintes constatées.

2 – Situation de début

Commande d'une opération de transport nécessitant l'utilisation d'équipements et d'accessoires

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le véhicule et ses équipements.
- Les outils de communication.
- Les outils de gestion.

3.2. – Liaisons

- Les différents services de l'entreprise.
- Les prestataires et acteurs externes à l'entreprise (centre de contrôle technique, concessionnaire,...)

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du constructeur et équipementier.
- La réglementation liée à l'utilisation des matériels de manutention.
- La réglementation du transport.
- Les documents relatifs à la marchandise et au transport.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Le véhicule est compatible avec la marchandise à transporter
- ✓ Les équipements et accessoires nécessaires aux transports à réaliser sont présents et compatibles.
- ✓ Les contrôles, visites techniques, agréments afférents aux véhicules et équipements sont valides.
- ✓ Les anomalies constatées sont signalées à la hiérarchie dans le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...)
- ✓ L'argumentation est adaptée, elle est correctement étayée.

5 - Autonomie



Activité : **A1 PREPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT**

Tâche : **A1T4 – Organiser le chargement et proposer des aménagements.**

1 – Description de la tâche

- Organiser un plan de chargement adapté aux contraintes du transport à réaliser :
 - A l'ordre d'enlèvement et/ou de livraison,
 - A la répartition des charges,
 - Aux lois physiques liées aux véhicules en mouvement,
 - Aux compatibilités des marchandises entre elles.
- Signaler les incompatibilités et anomalies constatées.
- Proposer des solutions correctives.

2 – Situation de début

Commande d'une opération de transport.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication.
- Le véhicule et les équipements de manutention disponibles.
- Les caractéristiques de la marchandise transportée.
- Les caractéristiques du site de chargement.

3.2. – Liaisons

- Le client,
- Le service exploitation.
- Le responsable de quai.
- Les prestataires externes ou internes à l'entreprise (exploitation,...)

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du constructeur et équipementier.
- La réglementation liée au transport spécifié.
- La démarche qualité de l'entreprise.

4 – Résultats attendus

- ✓ Le plan de chargement est adapté :
 - à l'ordre d'enlèvement et/ou de livraison,
 - à la répartition des charges,
 - aux lois physiques liées aux véhicules en mouvement,
 - aux compatibilités des marchandises entre elles.
- ✓ Les incompatibilités et anomalies constatées sont toutes signalées suivant le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...)
- ✓ Les aménagements proposés respectent les contraintes du transport.

5 - Autonomie



CAPLP Externe et CAFEP Conducteurs Routiers	Session 2015
Dossier Technique	Page 5 sur 10

Tournez la page S.V.P.

COMPETENCES
II – Tableau des Relations Capacités/Compétences/Tâches

Capacités	Compétences		A1T1	A1T2	A1T3	A1T4	A1T5	A1T6	A2T1	A2T2	A2T3	A2T4	A3T1	A3T2	A3T3	A3T4	A3T5	A3T6	A4T1	A4T2	A4T3	A4T4	A5T1	A5T2	A5T3
	1.1	1.2																							
C1 Communiquer – S’informer - Analyser	1.1	Collecter et exploiter les informations nécessaires au transport.																							
	1.2	Communiquer avec son entreprise, le client et les acteurs du domaine public.																							
	1.3	Renseigner, restituer les documents relatifs à ses activités.																							
C2 Traiter - Décider - Organiser	2.1	Vérifier et renseigner les documents nécessaires au transport.																							
	2.2	Prendre en charge le véhicule et organiser le chargement.																							
	2.3	Déterminer et adapter l'itinéraire.																							
	2.4	Programmer et gérer ses activités.																							
	2.5	Gérer des litiges, les anomalies, les incidents et accidents.																							

C2 : TRAITER – DECIDER - ORGANISER

C2.2 : Prendre en charge le véhicule et organiser le chargement.

<i>Conditions de réalisation</i>	<i>Travail demandé (être capable de)</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
<p>Tout ou partie des données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le véhicule, ses équipements et accessoires. • Les documents techniques et administratifs du véhicule, des équipements, des matériels et des accessoires • La marchandise et ses supports de manutention. • Les documents et directives liés au transport (ordre de mission, le circuit de livraison, lettre de voiture, carte routière...) • Les impératifs des clients • Les caractéristiques du site de chargement • Les outils de communication et de gestion • La démarche qualité 	1- Contrôler la compatibilité du véhicule au transport à réaliser.	<ul style="list-style-type: none"> - Le véhicule est compatible avec la marchandise à transporter. - Les équipements et accessoires nécessaires aux transports à réaliser sont présents et compatibles
	2- Contrôler la conformité des véhicules au transport à réaliser.	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles, visites techniques, agréments afférents aux véhicules et équipements sont valides. - Les anomalies constatées sont signalées à la hiérarchie dans le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...)
	3- Organiser le plan de chargement.	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de chargement est adapté : <ul style="list-style-type: none"> - A l'ordre d'enlèvement ou de livraison, - A la répartition des charges, - Aux lois physiques liées aux véhicules en mouvement, - Aux compatibilités des marchandises entre elles.
	4- Proposer des solutions correctives.	<ul style="list-style-type: none"> - Les incompatibilités et anomalies constatées sont toutes signalées suivant le respect des procédures de l'entreprise (formulaire,...) - Les aménagements proposés respectent les contraintes du transport.

S1 – LE TRANSPORT ROUTIER

Connaissances		Limites de connaissances		Niveaux			
				1	2	3	4
S 1.5 – La marchandise							
S.1.5.1 L'emballage et l'étiquetage des marchandises							
• Emballage et conditionnement	Les différents types d'emballage et de conditionnement.						
• Etiquetage	Les étiquettes de manutention et de danger						
S 1.5.2 L'organisation du chargement							
• La compatibilité des marchandises entre elles	Les interdictions de chargement en commun (ex : matières dangereuses et denrées périssables)						
• Plan de chargement	La planification d'un chargement.						
S 1.5.3 Les matières dangereuses							
• Le transport de matières dangereuses	L'attestation de transport de matières dangereuses en colis.						
S 1.5.4 Les supports de charge et leur gestion							
• Les supports de charge	Les différents types de support.						
• La gestion des palettes « Europe »	Les caractéristiques des palettes « Europe » Le renseignement de la lettre de voiture La répercussion financière.						
S 1.5.5 Les moyens embarqués de suivi de la marchandise							
• Le suivi informatique des marchandises	Les différents types de moyens embarqués de suivi des marchandises						

S3 – LE VÉHICULE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S3-1 Les caractéristiques des véhicules					
S3.1.1 Les châssis, les équipements					
• Différents types de véhicules, de structures, de carrosseries, les équipements spécifiques	Les différents types de véhicules poids lourds. La structure d'un véhicule. Les différents types d'équipements,				
• Les normes techniques.	Poids (PTAC, PTR, ...), dimensions, ...				
• Charge utile	Calcul du PMA et de la charge utile. Identification du véhicule adapté.				
• Les équipements facultatifs et obligatoires des véhicules.	Extincteurs, feux, dispositifs réfléchissants, ...				
• Les visites techniques obligatoires	Les contrôles et visites obligatoires Les échéances à signaler.				
• La cabine des véhicules	Les règles de basculement des cabines en sécurité.				
• Les attelages	Les règles d'attelage et de dételage à respecter avec un véhicule articulé et un train-routier, en sécurité. Les incompatibilités d'attelage.				

S4 – LA MANUTENTION

		Niveaux			
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	4
S4.1 – La préparation du véhicule à la manutention					
S4.1.1 - Les règles d'utilisation des équipements, accessoires et moyens de manutention					
<ul style="list-style-type: none"> Les différents matériels, accessoires et moyens de manutention utilisés. 	Les différents types d'équipements courants utilisés (transpalette, diable, élingues,...)				
<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et principes de fonctionnement 	Les caractéristiques de charges à respecter. Les principes d'utilisation et de mise en œuvre.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions de maintenance et d'entretien 	Les contrôles à effectuer avant et après utilisation. Les entretiens à appliquer.				
S4.1.2 – Les règles de manutention lors des chargements et des déchargements.					
<ul style="list-style-type: none"> La mise en place du véhicule 	Le respect de la sécurité des personnes et des biens Le positionnement correct du véhicule.				
<ul style="list-style-type: none"> La répartition des charges 	Les principes de répartition à respecter				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions à appliquer 	Les consignes de sécurité à appliquer.				
<ul style="list-style-type: none"> Les responsabilités lors d'une opération de chargement et déchargement. 	Les responsabilités du conducteur, du transporteur, du chargeur. Le rôle du conducteur lors d'une opération de chargement.				
<ul style="list-style-type: none"> L'arrimage des marchandises 	Les différents supports d'arrimage Les notions de calage et arrimage Les règles à respecter.				
S.4.1.3 Les règles de bâchage et de débâchage.					
<ul style="list-style-type: none"> Les principes de bâchage et de débâchage des véhicules 	Les caractéristiques des systèmes actuels de bâchage et de débâchage. Les principes de mise en œuvre.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions d'utilisation à appliquer 	Les consignes de sécurité à appliquer.				
<ul style="list-style-type: none"> Les prescriptions de maintenance et d'entretien 	Les contrôles à effectuer avant et après utilisation. Les entretiens à appliquer.				